



PROJET 2024-25 (M14)

Jusqu'à 40% des enfants scolarisés dans les secteurs socialement défavorisés rencontrent d'importantes difficultés dans les apprentissages fondamentaux. Les enseignants de ce secteur se trouvent particulièrement démunis ainsi que les familles de ces élèves face à un défaut considérable d'offre de soins. L'association NeurodysPACA, est spécialisée dans l'analyse et la prise en charge des élèves à besoins particuliers, notamment ceux présentant des difficultés significatives dans les apprentissages scolaires initiaux. NeurodysPACA a recherché des solutions innovantes pour faire face à cette situation et a notamment développé récemment des outils de remédiations pédagogiques utilisant des preuves scientifiques récentes de l'effet de la pratique musicale sur le développement des fonctions cognitives de l'enfant. c'est ainsi que nous avons mis au point une série d'outils qui exploite de façon synthétique ces effets tout en préservant une forme qui soit compatible avec leur appropriation par des enseignants non spécialisé. En outre nous mettons l'accent sur l'effet positif de ces pratiques musicales de groupe sur non seulement le bien être psychique des enfants mais également sur la qualité de leurs interactions sociales.

il s'agit ici de proposer à des équipes enseignantes volontaires de 3 écoles du secteur M14 : VAISSIERE 2/LES FLAMANTS/BUSSERINE un accompagnement spécialisé permettant à terme aux enseignants de s'approprier une méthode originale de remédiation musicale (Musadys®) dont l'effet positif sur l'ensemble des apprentissages fondamentaux a été prouvé, comportant :

- Un volet de formation théorique de 3 heures en septembre 2024, réalisée par un chercheur en neurosciences, un neurologue, qui consiste à fournir aux enseignants les bases théoriques justifiant l'intérêt de la pratique musicale en général et de la méthode Musadys® en particulier pour le développement des fonctions cognitives chez l'enfant
- Un volet de formation pratique de 3 heures en septembre 2024, réalisée par un intervenant musical spécialisé, leur permettant, même en l'absence de toute connaissance musicale préalable, de s'approprier un certain nombre d'outils réunis sous la forme d'une « mallette pédagogique » dématérialisée.
- Un suivi par l'intervenant musical réalisé en deux parties, une première, dite « d'observation » où l'intervenant réalise les exercices illustrés précédemment face à la classe en présence de l'enseignant ; 9 séances par classes. Une seconde, dite « d'appropriation », où l'enseignant réalise lui-même les interventions encadrées de manière dégressive par l'intervenant musical afin de devenir totalement autonome dans cette pratique à la fin de l'intervention.

Une évaluation de l'action, à l'aide d'outils spécifiquement développés par notre équipe , est réalisée en fin d'intervention.

- Un volet d'évaluation, mené par deux neuropsychologues, habitués à interagir avec les personnels de l'Education nationale, dont le rôle sera triple:
 - o Identifier, à partir des résultats des évaluations nationales de CP et CE1 notamment, et de l'avis éclairé de l'enseignant, les élèves susceptibles d'être porteurs d'un risque de trouble d'apprentissage
 - o Accompagner les enseignants dans leur gestion tout au long du déroulement de l'action des élèves ainsi repérés, notamment en servant de ressource face aux nombreux questionnements que les enseignants se posent face à certaines situations de défaut d'apprentissage

o Évaluer en fin d'action les progrès individuels réalisés par ces mêmes élèves en difficulté par rapport à leurs performances en début d'année scolaire.

Ce dernier point ayant pour objectif tout autant de confirmer l'efficacité de l'action que de renforcer l'enseignant dans sa conviction d'avoir contribué à améliorer la condition de ses élèves les plus en difficultés.

Les deux propositions successives déposées en avril et en décembre constituent une seule et même action, l'une ne pouvant être réalisée sans l'autre.

ARGUMENTAIRE

L'effet sur le cerveau en développement d'une pratique musicale et rythmique est probablement, parmi les avancées récentes des Neurosciences, celle qui a potentiellement les implications pédagogiques les plus vastes : aujourd'hui, pratiquer la musique à l'école ne peut plus être seulement considéré comme une discipline artistique, mais bel et bien comme un moyen d'améliorer les apprentissages des élèves et, de là, d'améliorer leur avenir scolaire, professionnel et social. Parallèlement, les principes d'équité sous-tendus par le concept d'école inclusive évoluent également vers une conception plus large d'accessibilité universelle dans laquelle la musique est en train de prendre une place de choix, du fait précisément de sa capacité à réduire les inégalités, notamment en termes d'accès au savoir, mais aussi en favorisant la qualité des liens interpersonnels et en luttant contre l'isolement des élèves les plus en difficulté .

Notre association, NeurodysPACA (signataire d'une convention de longue date avec le ~~rectorat~~ des Académies d'Aix-Marseille et de Nice) travaille depuis plus de 5 ans avec ses partenaires (issus du monde éducatif, médical, scientifique, associatif et artistique) sur un projet dénommé Musadys®, qui se base sur l'effet scientifiquement prouvé de la pratique musicale sur les apprentissages primordiaux des élèves (lecture, écriture, calcul).

La méthode Musadys® repose sur l'effet connu et scientifiquement prouvé de la musique sur les circuits cérébraux en développement, et les conséquences positives de cet effet sur les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul). On considère en outre que la pratique de la musique, et singulièrement la pratique de groupe, grâce à ses composantes rythmiques et sa dimension interpersonnelle, entraîne également des circuits spécifiques impliqués dans les fonctions de cognition sociale, avec des effets éprouvés par exemple sur l'empathie, l'altruisme, et plus généralement les interactions sociales.

LA METHODE dans son ensemble comprend 3 volets, décrits plus haut, et nous semble ajouter une plus-value indispensable à tout projet musical à une école qui prétendrait aller au-delà de la seule dimension artistique déjà présente dans les programmes officiels de l'école :

- Offrir aux enseignants qui ont fait ce choix de s'approprier en 12 à 18 mois une pratique dont les effets sont scientifiquement avérés : il s'agit bel et bien de les rendre totalement autonomes sur cette activité, à l'opposé d'une démarche qui consisterait, comme cela a souvent été fait jusqu'ici, à substituer à l'enseignant un intervenant musical qui viendrait le remplacer plutôt que de le former ;
- Fournir aux élèves un moment pédagogique supplémentaire qui, au-delà de ses vertus artistique, ludique, récréative (évidemment visés mais, pas de manière prioritaire, par le projet), a la vertu unique de contribuer de manière scientifiquement assurée et objectivement prouvée à améliorer/faciliter le but premier de leur présence à l'école : apprendre.
- Assurer, à travers la supervision continue de d'équipe de scientifiques à l'origine de la méthode, la conformité de chaque étape de l'action aux principes qui ont régi à sa construction et qui garantissent son efficacité sur le cerveau apprenant.
- Pour autant, s'agissant d'une pratique pédagogique, la posture de l'enseignant et celle de l'élève font également l'objet d'un souci permanent d'ajustement aux principes d'équité et d'accessibilité devant guider toute action novatrice et d'une préoccupation majeure dans le process d'évaluation.

LES INTERVENTIONS

1- Généralités

L'efficacité du protocole repose sur des ateliers hebdomadaires de 45 mn selon un protocole standardisé (canevas). Il est mis pour cela à disposition des enseignants les supports repris sur des temps courts (10') en classe les autres jours de la semaine. Ceux-ci renforcent les apprentissages musicaux (pulsation, rythme, hauteurs...) et facilitent les pratiques d'ensemble avec l'intervenant.

De manière générale, l'entrée d'un enseignant dans un tel protocole repose sur un projet d'école voire de groupe scolaire : notre expérience nous a démontré que la meilleure dynamique est obtenue lorsque l'ensemble des enseignants d'un établissement est intégré, le cas échéant, et selon le souhait de chacun, à des degrés d'implication divers, a minima en assistant à la présentation initiale du projet et aux sessions de formation générale (organisées sous forme de modules adaptables à chaque situation).

2- Dimension artistique

La finalité artistique est un moteur de motivation pour les élèves. Les étapes qui mènent à l'élaboration d'un spectacle ou d'un enregistrement comprennent un travail en profondeur des compétences musicales et une attention mobilisée sur l'ensemble des périodes. Pour ce faire, la créativité des élèves est mise à profit et valorisée dans les productions artistiques. Ils y sont ainsi pleinement investis individuellement et collectivement.

Par ailleurs sensibilisés à travers ces productions aux œuvres du répertoire auxquelles elles font référence, au-delà des compétences musicales comme la reconnaissance des formes, styles, les élèves peuvent mieux comprendre la culture et les traditions musicales d'autres pays et époques.

3- Description d'un atelier-type

Les séances en présence de l'intervenant se déroulent sur une heure par semaine et par classe. Elles regroupent l'ensemble des items de Musadys® (pulsation rythme chant orchestre danse écoute) qui selon les séances privilégient tantôt l'orchestre ou la danse.

a) Rituel d'entrée, échauffement

L'entrée dans l'atelier se fait par une courte méditation qui recentre l'attention des élèves et mobilise leur concentration dans un esprit de groupe et en synchronisation. Il s'agit d'exercices de respiration et de prise de conscience de son corps ici et maintenant.

Celle-ci introduit un échauffement vocal qui mobilise l'ensemble du corps, des appuis au sol jusqu'à l'appareil phonatoire en passant par des échauffements du diaphragme.

b) Chant

Les élèves apprennent "la posture du chant" qui pourra être rappelée au cours de la séance pour ressaisir leur attention. Cet échauffement est une opportunité pour utiliser le rythme dans la séance, pilier de l'apprentissage de la musique, à travers des jeux de reproduction en mesure qui peuvent être proposés par l'intervenant, mais aussi très vite dans l'année, par un élève motivé. Le "qui veut le montrer aujourd'hui ?" proposé est toujours source d'une très grande motivation individuelle et collective.

Il faut dire ici que ces deux premières étapes sont des rituels auxquelles les élèves se prêtent volontiers. Les premières séances de l'année sont cruciales dans la mesure où elles permettent aux élèves de s'emparer de cet état et de le conscientiser. Au bout de quelques séances, ils sont en mesure de le "convoquer" à la demande au service des apprentissages musicaux (et accessoirement, des autres).

c) Écoute active

Cette mobilisation du groupe est opportune pour l'apprentissage d'un nouveau chant ou couplet. L'intervenant apporte du répertoire adapté aux niveaux. En concertation avec lui, l'enseignante peut aussi en proposer en fonction de ses propres envies ou de son projet pédagogique. L'intervenant s'adapte à ces propositions en soumettant si possible un arrangement adapté à l'ambitus et la tessiture des enfants. Au besoin, il crée un accompagnement instrumental qui sera utilisé comme support en classe et pour les spectacles.

Un temps d'écoute d'une œuvre (extrait) est mis en lien avec une des notions travaillées pendant la séance. C'est l'occasion de découvrir une nouvelle musique et de focaliser son attention dans une attitude d'écoute comparative et active, en lien avec son projet.

d) Pulsation/rythme

Les séances comportent toutes un temps de travail sur la pulsation/rythme. Il s'agit d'acquérir ces notions par des entraînements spécifiques en multimodal, c'est à dire qui utilisent l'ouïe, la vue (codages), le corps (percussions corporelles, pas de danse), et la voix (onomatopées, paroles).

Les supports pédagogiques adaptés sont fournis. Il s'agit de fiches de codages d'arrangements d'œuvres du répertoire ou composées spécialement. La présentation d'un codage de ce qui va être joué est un ingrédient probablement majeur, garant de l'efficacité du travail réalisé, du moins du point de vue de son action sur les circuits cérébraux impliqués dans les fonctions cognitives sous-jacentes aux apprentissages.

L'enjeu principal de ces entraînements est de pouvoir garder l'attention et la mobilisation des élèves tout en exécutant des rythmes dont la répétition pourrait paraître rébarbative. Pour cela des consignes de changement de paramètres sonores sont apportés, qui focalisent l'attention sur des tâches précises à respecter tout en poursuivant l'objectif principal d'intégrer les notions de pulsation et rythme dans le corps de l'élève. Le renouvellement des consignes maintient le plaisir de jouer dans la curiosité.

e) Orchestre

L'activité précédente est intimement liée aux activités d'orchestre qui suivent. Les supports pédagogiques exploités en amont seront reconnus pour l'exécution des tâches à réaliser avec des instruments de musique. Le son individuel et le son d'ensemble sont des notions qui s'acquièrent avec les entraînements hebdomadaires. Le plaisir du son d'orchestre et de l'utilisation d'instruments nouveaux, au même titre que la confection du répertoire pour les spectacles, stimule les élèves.

La situation d'orchestre allie de nombreux ingrédients : l'intégration audio-motrice, l'interaction et coordination interpersonnelle et, dans le cas de l'usage du codage, la référence visuo-spatiale. Le tout accompagné par la synchronisation et l'entraînement rythmique, éléments centraux de toutes les activités proposées. La progression se fait pas à pas, jusqu'à parvenir à une synchronie optimale, ce qui va prendre plusieurs séances.

Pour finir, ces activités étant plus difficiles que les autres proposées, on se trompe souvent. L'enfant va donc apprendre à accepter qu'on puisse se tromper (frustration), tout en s'amusant, mais que cela n'empêche pas qu'on puisse se corriger et finalement après un petit effort, réussir.

f) Atelier danse

L'atelier danse est plus, dans ce contexte, une forme de prolongement des entraînements de pulsation/rythme qu'un travail chorégraphique à proprement parler.

le principe de cette méthode est d'utiliser les données scientifiques les plus récentes sur l'effet bénéfique de la musique sur le cerveau et les apprentissages en vue de construire une série d'outils qui exploite de façon synthétique ces effets tout en préservant une forme qui soit compatible avec leur appropriation par des enseignants non spécialisés.

liste des outils :

- Créations musicales : arrangements de chansons, de rythmes, d'orchestrations pour orchestre d'enfants.
- Vidéos de séances d'apprentissage orchestre.
- Vidéos d'exemples de réalisations en orchestre.
- Vidéo et fiche pédagogiques d'ateliers danse.
- Codages visuels d'arrangements.
- Enregistrements de créations.
- Captations vidéo de créations finalisées.
- Supports vidéo d'apprentissage de chansons à visionner en classe.
- Liste de répertoire de chansons adaptées à différents niveaux.
- Liste de ressources exploitables disponibles en ligne.

Le TRANSFERT DE COMPETENCES vers l'enseignant est un objectif majeur des actions Musadys®. L'expérience acquise au cours des années précédentes nous a amenés au constat que ce transfert est un objectif toujours atteignable, à condition que l'enseignant ait fait acte de candidature volontaire, mais avec un degré de variance selon divers facteurs (disponibilité, motivation, formation musicale préalable...). La présence de l'intervenant musical est indispensable en début de programme, et peut s'espacer de mois en mois jusqu'à laisser l'enseignant en totale autonomie en fin de programme. En revanche, sa présence en supervision est indispensable notamment pour accompagner les élèves dans la préparation du spectacle de fin d'année.

LES INTERVENANTS

L'intervenant principal est titulaire du DUMI. Au-delà de son expérience professionnelle de 13 années en crèches, écoles maternelles et élémentaires, instituts médicaux éducatifs, instituts pour sourds et hôpitaux en tant qu'animateur musical, sa démarche s'inscrit dans la transmission. Depuis novembre 2018, il avait la charge de l'implémentation de la méthode Musadys® à l'école Albert Chabanon et a ainsi formé dix enseignantes qui ont intégré les outils de remédiation cognitive par la musique dans leur enseignement.

Cet intervenant sera chargé de la formation pratique de la méthode Musadys® des Dumistes recrutés pour couvrir l'ensemble des écoles prises en charge par Neurodys PACA.

Les autres intervenants et les concepteurs de l'action sont des personnels des structures de soins de l'association Neurodys-PACA, donc déjà recrutés en fonction de leurs compétences dans les domaines concernés. Tous les intervenants ont une expérience de plusieurs années d'interventions dans les établissements scolaires et une grande mobilité y afférente.